

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

Table with 2 columns: Duration (Un an, Six mois, Trois mois) and Price (30 fr., 16 fr., 8 fr.).

On s'abonne : A SAUMUR, Chez MM. les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BOLLIER, Place de la Bourse, 33 ; A EWIG, Rue Talibout, 10.

INSERTIONS.

Table with 2 columns: Type (Annonces, Réclames, Faits divers) and Price (20 c., 30 c., 75 c.).

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAMITRE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,

26 Juillet 1877.

Chronique générale.

Nous avons publié le manifeste du Gau-lois, l'Ordre, organe autorisé de M. Rouher, dans la même voie. Il y met seulement moins d'acreté dans la forme. Voici, en effet, ce que dit l'Ordre :

« Longtemps nous avons fait à l'union du parti conservateur les plus extrêmes concessions, mettant de côté notre amour-propre et même, dans bien des cas, nos intérêts. A la fin, la mesure est pleine ! »

« Non-seulement on nous vilipende, mais encore il semble qu'on se fasse un jeu de nous susciter partout des concurrences déloyales et ridicules, et d'exciter contre nos amis la défiance et la défaveur du gouvernement. C'est ainsi que, dans beaucoup d'arrondissements que nous pourrions citer, on nous demande de céder la place à des candidatures sans racines et sans espoir, et de compromettre, en les appuyant, notre influence et notre crédit. »

« Ainsi comprise et pratiquée, l'union conservatrice périrait bientôt, elle nous deviendrait une charge, au lieu de nous être un secours, et nous pourrions être amenés, la situation ne se modifiant pas, à nous demander si le recueillement et l'action indépendante ne servirait pas mieux les intérêts de notre cause qu'une action prétendue commune, qui n'est, en réalité, que l'exploitation et la confiscation de l'influence gouvernementale par et au profit d'un seul parti. C'est cette exploitation qui a déjà perdu le ministère Buffet. Elle ne tarderait pas, il faut qu'on le sache, à frapper d'impuissance et de stérilité les efforts de quelques-uns des membres du cabinet actuel. »

Enfin, l'Ordre annonce encore, avec plus de netteté, son refus de concours dans les

termes suivants, à propos du projet de programme électoral unique pour tous les candidats conservateurs :

« Nous nous sommes établis et nous resterons sur le terrain de la Constitution, respectueux de la personne et des pouvoirs du Maréchal, prêts à marcher avec lui, derrière lui, si l'on veut ; mais nous entendons conserver notre autonomie, défendre nos principes et réserver l'avenir. »

« Nous voulons bien nous placer, à l'égard des autres fractions du parti conservateur, à l'état de parallélisme ; nous ne voulons pas nous placer à l'état de confusion et d'effacement. Qu'on se le tienne donc pour dit une fois pour toutes et qu'on ne nous rebatte plus les oreilles avec toutes ces sornettes. On voudrait nous faire aller au scrutin comme les pénitents blancs vont à la procession, tous revêtus du même froc et du même capuchon, tous constitutionnels. Nous n'irons pas ainsi : nous ne mettrons pas la faute de compromettre nos meilleures chances en cachant nos couleurs. »

Toute la presse conservatrice se préoccupe de l'attitude du parti bonapartiste dans les circonstances actuelles et le blâme énergiquement. Le parti radical, qui espère tirer profit de cette division, ne manque pas d'applaudir, bien entendu.

A cette occasion, nous lisons dans la correspondance Saint-Chéron :

« Il y a quelques semaines, je vous ai fait connaître que l'un des principaux confidents du prince impérial avait apporté de Chislehurst la consigne aux bonapartistes de poser leurs candidatures sur le terrain de l'appel au peuple ; c'était rompre d'avance avec l'union conservatrice sur laquelle était basé l'acte du 16 mai. La même consigne blâmait l'attitude de M. Paul de Cassagnac dans le Pays, attitude qui, disait-on à Chislehurst, n'avait pas d'autre résultat que de jeter l'Empire par-dessus le bord. »

M. Rouher, qui était allé à son tour à Chislehurst, est revenu avec des instructions

encore plus formelles en ce qui concerne les exigences électorales des bonapartistes. C'est là ce qui explique le langage qui tiennent l'Ordre et le Gaulois, langage qui tend de plus en plus à rendre impossible l'accord des conservateurs.

« Il est difficile de comprendre tous les mobiles secrets d'une politique qui, en assurant le triomphe de la coalition des gauches, nous prépare de nouvelles et terribles catastrophes. »

Cette correspondance continue ainsi :

« Non-seulement le Gaulois revient à la charge pour expliquer et préciser ses menaces de samedi dernier, mais divers organes de l'appel au peuple en province, dans leurs derniers numéros, contiennent de véritables déclarations de guerre à l'adresse des monarchistes. Ces déclarations se terminent, comme celle du Gaulois, par la menace d'abandonner les groupes conservateurs à leurs propres et seules forces. »

« Un très-grand nombre de bonapartistes blâment énergiquement l'attitude de M. Rouher et de ses amis personnels dans les circonstances si graves que nous traversons. On annonce qu'au moment de la période électorale paraîtra une brochure intitulée : Les hommes du second Empire et le quatrième Napoléon, laquelle sera l'exécution complète, au nom des intérêts impérialistes, de l'ex-vice-empereur et de sa funeste influence. »

On parlait depuis quelques jours d'un manifeste que M. Thiers lancerait urbi et orbi. Il paraît que ce travail est terminé, sauf la partie dans laquelle il se propose de répondre plus ou moins directement aux déclarations du Président de la République, et qu'il ne rédigera que lorsque le manifeste du chef de l'Etat aura paru.

Si la nouvelle est vraie, il est impossible de mieux établir que l'opposition de l'ancien président est systématique et qu'il poursuit une vengeance personnelle.

La Patrie attribue le retard du voyage de M. Gambetta à Vichy à des tiraillements sans nombre se produisant dans les gauches relativement aux candidatures électorales.

Les nombreux fonctionnaires républicains nommés par MM. Jules Simon et de Marcère, et révoqués ou mis en disponibilité depuis le 16 mai, sollicitent aujourd'hui des compensations plus ou moins lucratives, ayant perdu toute confiance dans le succès électoral des républicains.

La France annonce qu'un comité financier, en vue des élections conservatrices, s'est fondé sous la présidence de M. Grefulhes.

Le Memorial diplomatique, bien compétent pour juger l'opinion des puissances étrangères, apprécie, comme il suit, l'appel fait par la coalition des gauches aux dispositions de l'étranger, en ce qui concerne notre politique intérieure :

« Depuis des semaines, nous lisons constamment des articles où il est démontré que la convocation des électeurs et la réunion de la nouvelle Chambre française sont des actes qu'il ne dépend pas du gouvernement seul du maréchal de Mac-Mahon de déterminer ; que si les électeurs ne sont pas appelés au scrutin tel ou tel jour, il nous arrivera malheur du dehors, et que si l'ouverture de la nouvelle session est retardée au-delà de telle ou telle date, la fin de la France est sûrement proche. »

« Comme on doit rire à l'étranger de ces prédictions funèbres et de ces frayeurs affectées ou réelles ! Hélas ! quoiqu'il nous en coûte de faire un aveu pénible pour nos convictions parlementaires, nous connaissons, chez nous, en France, beaucoup de gens, appartenant à toutes les classes de la société et tellement blasés en matière de parlementarisme, qu'ils se réjouissent du

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LES PROJETS.

(Suite.)

Depuis quelque temps, les spéculations scientifiques de d'Alouzy s'étaient principalement tournées vers une question soumise à tous les chimistes, il s'agissait de trouver une substance économique susceptible de remplacer la cochenille. L'industrie nationale était intéressée à cette découverte pour laquelle un prix avait été proposé. Edmond en parla quinze jours, annonça vingt expériences qui semblaient devoir le mettre sur la voie, et finit par oublier ses projets pour une nouvelle théorie de la lumière qui venait de mettre en émoi tous les physiciens du monde savant.

Cependant, Julien avait saisi dans le chaos des propositions mises en avant par le jeune banquier quelques possibilités qu'il voulait vérifier. Les premiers résultats ne furent point satisfaisants ; le jeune commis en avertit son patron : mais celui-ci répondit qu'il ne fallait rien préjuger d'un échec ;

qu'en persévérant on était sûr d'arriver tôt ou tard à son but.

« Les découvertes sont comme les fruits, ajouta-t-il ; il faut leur donner le temps de fleurir, de se former, de mûrir. Quand on applique son être tout entier à une recherche, quand on y rapporte toutes les indications, tous les hasards, que l'on fait en un mot de l'idée que l'on poursuit le centre de toutes ses activités, il arrive infailliblement une heure d'illumination qui vous révèle tout à coup le secret tant cherché. La plupart des choses ne nous sont impossibles qu'à cause de notre incapacité à reporter les forces de notre individualité sur un seul objet ; on éparpille ses efforts, on poursuit plusieurs proies en même temps ; on s'énerve dans une agitation qui ne mène à rien ; au lieu de faire marcher notre esprit toujours vers le même point de l'horizon, nous le proménonnons vers les quatre vents. De là notre faiblesse ! les facultés de l'homme ressemblent au paquet de verges que le vieillard de la table fit apporter devant ses trois fils ; séparez-les, vous les briserez ; rassemblez-les en faisceau, elles auront une force invincible. Je le prouverai en persistant dans cette recherche que vous abandonnez, et en trouvant la substance qui doit enrichir notre industrie nationale. »

Il en fut de cette résolution comme de toutes celles que formait d'Alouzy ; mais Julien exécuta scrupuleusement ce qu'il l'avait entendu projeter.

Uniquement occupé de son œuvre, il étudia ce qui pouvait y aider ; il interrogea les hommes spéciaux, il tenta de nouvelles combinaisons, il fit et refit mille fois les mêmes expériences sans découragement ni impatience.

Placé comme un braconnier à l'affût de la découverte, il l'attendit patiemment en multipliant les tentatives qui devaient l'attirer vers lui.

Enfin, après bien des espérances trompeuses et des demi-succès, il atteignit le but !

Un jour que d'Alouzy, qui ne s'occupait presque plus de son laboratoire, y était descendu par hasard, il lui présenta un fragment de laine sortant d'une teinture de laque découverte par lui, et que les plus habiles teinturiers avaient déclarée rouge-cochenille !

Edmond avait le cœur bien placé ; il se réjouit franchement de la réussite de Julien ; lui donna d'utiles conseils sur ce qui lui restait à faire, s'entremisit lui-même pour le présenter à la commission chargée d'accorder le prix, et accepta avec reconnaissance la dédicace du mémoire dans lequel, en rendant compte de ses travaux préparatoires, il déclarait tout ce qu'il avait dû aux précieuses indications du banquier.

Le prix de vingt mille francs accordé au jeune commis et la proposition de commandite faite par M. Varnier lui permirent d'entrer dans les affaires pour son propre compte.

Il s'occupa d'exploiter son invention et de la perfectionner.

D'Alouzy, qui venait de retirer ses fonds de la maison de banque pour les engager dans des spéculations de terrains, continua à l'entretenir de ses projets, toujours à la veille de s'accomplir sans se réaliser jamais.

C'était le plus souvent au bureau de la banque, où ils se rencontraient, que l'ancien associé de M. Varnier développait ses plans à son jeune protégé.

Le père Trudaine écoutait toujours en égrenant son tabac et en souriant sous ses lunettes ; mais lorsque d'Alouzy était parti, il prémunissait Julien contre les tentations que de pareils discours auraient pu lui donner.

« Laissez-le bâtir sur ses terrains des châteaux en Espagne, les seuls qu'on y bâtit jamais, répétait ironiquement le vieux commis ; vous avez une carrière faite, n'en sortez pas. La vie est un jeu, quand on a gagné aux premiers coups il ne faut plus se risquer. »

Ces conseils étaient prudents ; mais Julien avait des raisons particulières pour ne pouvoir les écouter.

Depuis que sa persévérance lui avait fait gravir les premiers échelons de la hiérarchie sociale et l'avait lié d'intérêts à son ancien patron M. Varnier, celui-ci le recevait familièrement dans son

calme relatif qui s'est établi depuis la clôture de la session, et dont la frayeur n'a qu'un seul objectif : l'éventualité d'une trop courte durée des vacances des Chambres. Il en est ainsi dans toute l'Europe, là du moins où l'on veut du bien à la France et où l'on craint que les violences de notre tribune ne portent un coup fatal à ce qui nous reste de prestige et d'influence au dehors.

» Sous ce rapport donc, nous pouvons rassurer le public français à bon escient : à l'étranger on est indifférent à la question de savoir si vos élections auront lieu quinze jours plus tôt ou plus tard, et on n'attache qu'une médiocre importance à la date plus ou moins rapprochée de l'ouverture de nos Chambres. Loin de nous offusquer de cette indifférence nous devons l'accepter plutôt avec plaisir parce qu'elle répond à la réalité de la situation qui exclut absolument toute connexité de la politique extérieure avec ce qu'on nous permettra d'appeler nos affaires de ménage. »

Depuis plusieurs jours, les journaux républicains entretiennent leurs lecteurs de scandales dont la scène et le parterre de la Comédie-Française auraient été le théâtre. Les spectateurs eux-mêmes ne sont point complètement d'accord dans leurs récits ; mais voici la version du *Moniteur* :

« Quelques journaux continuent à assurer que M. le duc de Broglie a été, mercredi dernier, au Théâtre-Français, l'objet de manifestations hostiles.

» Nous persistons à déclarer que cette assertion est dénuée de fondement.

» Le récit qui en a été fait par les journaux de la gauche pourrait bien n'avoir été qu'une incitation, une invite. Vendredi soir, en effet, M. Brunet, ministre de l'instruction publique, se trouvant au même théâtre, et dans la même loge, a été l'objet de démonstrations absolument inconvenantes.

» On dit, à ce sujet, qu'un des acteurs du Théâtre-Français, bien connu pour ses opinions et ses relations radicales, a donné lieu à cette démonstration en se livrant, à plusieurs reprises, à un jeu de scène assez significatif pour avoir été remarqué et marqué par des approbations déplacées venant des dernières places du parterre. »

Un ancien rédacteur du *Charivari*, devenu le digne collaborateur du *Journal des Débats*, se réjouit des manifestations radicales dirigées, pendant les représentations du *Barbier de Séville*, contre le gouvernement du 46 mai.

Le *Journal des Débats* a soin de rappeler que cette comédie fut jouée pour la première fois à la veille de la Révolution. Est-ce que la coalition des gauches veut faire servir la pièce de Beaumarchais au triomphe d'une nouvelle Révolution ?

Le *Times* a publié une nouvelle dépêche indiquant que le comte de Chambord aurait

écrit au Pape une lettre relative aux élections de France et lui demandant d'user de son influence pour faire sentir aux catholiques l'obligation de voter exclusivement en faveur des candidats légitimistes.

Pour donner plus de créance à cette nouvelle, la feuille anglaise donne même la date (le 14 juillet) à laquelle elle aurait été écrite.

Nous sommes autorisés à opposer le démenti le plus formel à l'allégation du *Times*.
(Correspondance universelle.)

Le *Courrier du Berry* contient la communication suivante :

« Le préfet du Cher s'empresse de porter à la connaissance des populations du département que le Maréchal-Président de la République viendra visiter leur chef-lieu et qu'il séjournera à Bourges les 28 et 29 courant.

» Après avoir visité le camp d'Avord, M. le Maréchal-Président fera son entrée à Bourges le samedi 28 à midi ; il se rendra à la préfecture en suivant les rues Saint-Ambroise, Porte-Neuve, Movenne et de l'Arсенal.

» A midi et demi, il recevra les autorités et MM. les maires du département. Le soir, un feu d'artifice sera tiré sur la place Sérancourt. Le dimanche 29, M. le maréchal de Mac-Mahon visitera dans la matinée les établissements civils et militaires : il assistera à midi à la messe militaire et passera au polygone, à quatre heures, une grande revue. »

La *Défense* nous apprend que les conseillers municipaux de Bourges, s'inspirant du mauvais goût des conseillers municipaux de Lyon et autres cités, viennent de refuser de voter des fonds pour la réception du chef de l'Etat dans leur ville. On dit même que ces messieurs, convoqués par le préfet, se sont absolument abstenus de se rendre à son invitation.

Devant la mauvaise volonté du conseil municipal de Bourges, plusieurs notabilités commerciales de cette ville se sont réunies et ont ouvert une souscription pour subvenir, en dehors du programme officiel, aux fêtes qui seront données à Bourges pour la réception du Maréchal. Cet appel a été aussitôt entendu, et les souscriptions déjà recueillies ont prouvé que la population réprouvait le procédé du conseil municipal.

La *Sentinelles du Jura* a été condamnée à 500 fr. d'amende pour fausses nouvelles.

Le *Republicain de Melun* a été condamné à 15 jours de prison, 2,000 fr. d'amende, 500 fr. de dommages-intérêts, pour diffamation envers le curé d'Oissery.

Le tribunal d'Autun a condamné Larcher, libraire au Creuzot, prévenu d'avoir exposé le buste du Maréchal avec un écriteau offen-

sant dans sa vitrine, à six semaines de prison, 200 fr. d'amende et à l'insertion du jugement dans deux journaux d'Autun.

Le *Gaulois* annonce comme certain que la maison de banque Rotschild a mis deux millions à la disposition du gouvernement pour les élections.

M. Bonnet-Duverdier vient d'être transféré de Sainte-Pélagie à la prison de la Conciergerie.

L'ex-président du conseil municipal n'a pas perdu à ce transfert : bien au contraire, il a obtenu tous les adoucissements compatibles avec le régime de l'établissement. C'est ainsi qu'il a une chambre spéciale pour recevoir ses amis, se nourrir à sa guise, etc., etc.

Nous ne nous plaignons pas, dit le *Moniteur universel*, des faveurs toutes spéciales dont M. Bonnet-Duverdier est l'objet ; mais nous tenons à les constater, afin que plus tard l'ancien président du conseil municipal ne vienne pas se plaindre des odieux traitements dont il a été l'objet sur la paille humide des cachots.

L'épiscopat français vient de faire une perte douloureuse. M^{re} de Ladoue, évêque de Nevers, est mort lundi matin, en disant la messe et après la communion. Il est mort à l'autel comme le soldat tombe sur le champ de bataille.

« Le nom de M^{re} de Ladoue, dit le *Conservateur de la Nièvre*, avait soulevé pendant ces derniers temps d'immenses clameurs dans le camp des ennemis de l'Eglise. Fort de sa conscience et de la droiture de ses intentions, le premier pasteur de notre diocèse opposait aux attaques dont il était l'objet une âme sereine et un cœur ferme.

» Il était prêt pour de nouvelles luttes, lorsque Dieu l'a appelé à lui pour lui décerner les récompenses que lui méritent toute une vie de dévouement, de sacrifices et de vertus chrétiennes.

» C'est une perte immense pour notre diocèse, et particulièrement pour notre clergé, qui honorait et respectait en lui un chef si digne des hautes fonctions dont il était revêtu. »

M^{re} de Ladoue était né le 23 juillet 1817. Il est donc mort le jour du soixantième anniversaire de sa naissance.

M. le duc d'Albuféra vient aussi de succomber à une maladie de cœur qui, depuis un mois, ne laissait plus d'espoir.

Il était fils du maréchal Suchet, duc d'Albuféra. Ancien officier d'artillerie, ancien député, l'un des fondateurs de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, l'un des fondateurs aussi de l'isthme de Suez, M. le duc d'Albuféra laissera de vifs souvenirs dans le

monde proprement dit, comme dans le monde des grandes affaires.

Les radicaux, à bout d'arguments, ayant dit que le ministère du 46 mai était un cabinet aristocratique, le *Soleil* met à néant ces vaines accusations en faisant la biographie des ministres.

Ainsi, par exemple, M. Caillaux est arrivé par le travail et l'intelligence ; ancien élève de l'Ecole polytechnique, il s'est élevé par son travail, et non par sa naissance, d'échelon en échelon, au poste élevé qu'il occupe. On sait qu'avant d'être ministre, le vote des électeurs de la Sarthe l'envoya prendre place au Sénat. MM. Brunet, de Fourtou et Paris ont passé par l'Ecole de Droit.

Enfin, le ministre de la guerre, M. le général Berthaud, a traversé un à un tous les grades de l'armée. Doit-il sa haute situation à sa naissance ? sont-ce des préjugés d'ancien régime qui l'ont ainsi élevé ? Qui veut trop prouver, conclut le *Soleil*, ne prouve rien.

Etranger.

Rome, 24 juillet.
Afin de répondre aux insinuations reproduites par différents journaux, M. Melegari va faire paraître une note affirmant qu'il n'a jamais été question, de la part de l'Italie, d'une demande d'annexion à la suite des affaires d'Orient.

Vienne, 24 juillet.
Il se prépare à Pesth une grande manifestation pour amener l'Autriche à proposer sa médiation en vue de la cessation des hostilités.

On commente beaucoup dans nos cercles politiques la mesure qui vient d'être prise par l'Angleterre d'embarquer des troupes à destination de Malte et de Gibraltar.

Vienne, 24 juillet.
Dans nos cercles militaires, on se demande comment Abdul-Kérim a pu donner l'ordre de détacher de l'armée d'opération un corps de 25,000 hommes pour aller augmenter la garnison de Routschouk, déjà forte de 20,000 hommes.

De l'avis de nos tacticiens, cette faute ne peut avoir d'autres résultats que de rapprocher le moment où la place assiégée sera obligée de se rendre.

Rien de nouveau dans la Dobroudja. Les Russes font avancer leur matériel de siège pour agir contre Silistrie.

D'après le rapport du général Gourko, des atrocités auraient été commises par les Turcs sur les soldats russes morts ou blessés dans quelques engagements isolés.

Péra, 24 juillet.
Abdul-Kérim est arrivé hier à Constantinople. De graves accusations sont portées contre lui au sujet de l'état déplorable et du

intérieur.

Souvent retenu à dîner par le banquier, invité à ses soirées et devenu un des habitués de la maison, Julien n'avait pu voir avec indifférence mademoiselle Fanny Vernier.

Celle-ci, de son côté, lui témoignait une bienveillance d'autant plus libre qu'elle était sans arrière-pensée. Elle avait pu apprécier les excellentes qualités du jeune homme ; elle savait par quels honorables efforts il avait réussi, et elle avait tout haut l'estime affectueuse qu'elle lui accordait.

C'était beaucoup sans doute, mais Julien eût voulu davantage. Il aimait mademoiselle Vernier de cet amour sans bruit qui se cache ou se maîtrise, mais n'en persiste que plus énergiquement.

Par malheur il avait peu d'espérance.

Bien que ses affaires eussent prospéré, son aisance était si loin de l'opulence du banquier, et les prétentions de celui-ci pour sa fille si connues, qu'il ne pouvait songer à une demande en mariage qui l'eût inévitablement brouillé avec son ancien patron.

La seule ressource était d'attendre qu'une heureuse chance fit disparaître la trop grande inégalité des positions.

Après y avoir longtemps réfléchi, Julien se décida à consulter Edmond d'Alouzy, dont l'imagination féconde lui avait déjà fourni tant d'utiles indications.

Il trouva celui-ci en compagnie d'un négociant brésilien, avec lequel il combinait les éléments d'un nouveau projet.

A la vue de l'ancien commis, d'Alouzy frappa joyeusement sur son bureau.

— Dieu soit loué ! voici l'homme qu'il nous faut, s'écria-t-il ; nous allons avoir de lui tous les renseignements dont nous avons besoin.

Et faisant signe à Julien :

— Venez, mon cher, s'écria-t-il, il s'agit de me faire doubler ma fortune en deux ans ; vous ne pouvez pas refuser cela à votre ancien patron.

D'Alouzy lui expliqua alors rapidement la spéculation projetée. Il s'agissait d'acheter au rabais, dans les maisons de commission, et dans les halles des villes de fabrique, les étoffes démodées en France, et d'aller les revendre dans les ports de l'Amérique du Sud.

Le succès était assuré par le négociant brésilien, Antonio Lopez, venu à Paris pour cette affaire, dans laquelle il engageait une somme considérable. Il ne cherchait qu'un associé qui connût les ressources de la France, comme celles de l'Amérique du Sud lui étaient connues, et qui pût aussi bien acheter qu'il était sûr de bien vendre.

D'Alouzy avait accepté cette association ; mais Antonio Lopez demandait des renseignements sur les prix de marchandises, leur nature, leurs quantités, l'époque de leur livraison, et d'Alouzy espé-

rait que Julien pourrait les obtenir.

L'ancien commis s'y engagea avec empressement. Il emmena le négociant brésilien pour savoir au juste de lui ce qu'il désirait.

Antonio Lopez était un homme laconique, exact et positif, qui expliqua son plan avec une telle précision, que Julien en eut bientôt saisi tous les éléments.

Ses habitudes de suite et d'observation lui avaient donné des connaissances précieuses. Paris était pour lui un dictionnaire dont il connaissait l'ordre, et qu'il feuilletait toujours à coup sûr.

Après un mois de courses, de recherches, de correspondances, il avait les mains pleines de détails qui donnaient une nouvelle physionomie à l'affaire.

Au lieu de la borner aux étoffes, il l'avait étendue à tous les objets de luxe dont le caprice de la mode avait annihilé la valeur ; il apportait la liste avec l'indication des prix, des modes de paiement et des moyens de transport.

Antonio Lopez écouta avec la dignité flegmatique d'un Espagnol, remercia, et dit qu'il allait faire connaître sur-le-champ à d'Alouzy la nouvelle physionomie que l'affaire avait prise, grâce aux soins de Julien ; mais il ne tarda pas à reparaitre avec une lettre dans laquelle le jeune capitaliste lui annonçait que, forcé de partir pour l'Allemagne, il renonçait bien à regret à la spéculation de l'Améri-

que du Sud.

— C'est un million qu'il perd, dit Julien après avoir lu.

— Voulez-vous le gagner à sa place ? demanda Lopez.

— Moi ! s'écria le jeune homme.

— Je vous propose les mêmes conditions qu'à M. d'Alouzy.

— Mais je ne pourrais fournir qu'un faible capital.

— Vous fournirez votre activité et votre intelligence, ce qui est mieux ; quant aux fonds, je les trouverai. L'affaire vous convient-elle ?

— Pardon, dit Julien étourdi ; mais il s'agit de rompre avec tout mon passé ; quelque avantage que soit la proposition, je demande vingt-quatre heures pour y réfléchir.

— Bien, dit le Brésilien, je reviendrai demain.

Lorsque Lopez revint, Julien avait pris sa résolution : il acceptait.

Il travailla le jour même à la liquidation de ses affaires, afin de pouvoir partir avec Antonio Lopez.

(La suite au prochain numéro.)

dément complet dans lequel se trouvent
les troupes placées sous ses ordres.

Tribunaux.

Affaire Gras. — Lundi est venue devant la Cour d'assises de la Seine, présidée par M. Violet, l'affaire de la femme Gras.

Ce procès passionne tout Paris. On se souvient de cette courtisane célèbre dont tous les efforts tendaient à s'amasser une fortune qui la mit dans sa vieillesse à l'abri du besoin. Le dernier de ses amants fut René de la Roche, un jeune homme d'environ 20 ans. La femme Gras résolut de le faire défigurer par de l'acide sulfurique. Lui faire défigurer, elle le soignait, se consacrait à lui et jouissait de sa grande fortune.

Elle s'adjoignit donc pour compagnon Gaudry, un homme de basse extraction. Elle lui fournit elle-même l'acide sulfurique et Gaudry le lança à la figure de René de la Roche comme il rentrait avec la veuve Gras du bal de l'Opéra, dans la nuit du 13 au 14 janvier.

La veuve Gras croyait échapper à la justice; elle se trompait. Le crime fut bientôt connu; son complice et elle furent arrêtés. Les avocats des deux accusés sont M^{rs} Demange et Lachaud.

L'affluence est considérable; la femme Gras en grande toilette fait sensation. Elle a des cheveux blancs, mais on voit qu'elle a été belle.

Après la lecture de l'acte d'accusation a commencé l'interrogatoire des accusés.

Cette formalité se poursuit sans aucun incident particulier, chacun des accusés rejetant l'un sur l'autre la responsabilité du crime.

L'audience d'hier, qui doit être la dernière, a été consacrée à la fin de l'audition des témoins et aux plaidoiries.

Dans son réquisitoire, M. l'avocat général Choppin d'Arnouville a appelé toute la sévérité du jury sur la femme Gras, qui a tout mené dans cette malheureuse affaire; mais il n'a pas jugé indigne d'indulgence le second accusé et ne s'est pas opposé à l'admission des circonstances atténuantes en faveur de Gaudry.

M^r Demange a présenté la défense de Gaudry.

Le verdict n'a dû être rendu qu'à une heure très-avancée de la nuit.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LES CARABINIERS DE MONSIEUR.
ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE. — 1763-1788.

(Suite et fin. — Voir Echo du 3 juillet 1877.)

Quelques-uns disent, d'autres répètent après eux que l'établissement à Saumur de l'école d'équitation militaire a empêché la grande industrie d'y prendre racine. C'est là une erreur que nous avons déjà discutée et combattue victorieusement (4). Nous allons montrer encore que le progrès de cette institution nationale a rendu à notre ville, non toute l'importance qu'elle avait à l'époque du gouvernement de Duplessis-Mornay, du moins une partie de cette importance sous le rapport de son commerce propre; qu'il a ramené dans ses murs une population égale à celle qui l'avait quittée en 1685; qu'il a enfin donné naissance à des entreprises d'industrie qui ont accru son territoire habitable.

Pour ce qui touche aux études des sciences et des lettres, elles ont disparu de la cité avec l'Académie qu'avait fondée le gouverneur; renaitront-elles? nous le souhaitons.

Examinons la nature du commerce qui a fleuri à Saumur.

La position géographique de cette ville a servi d'assiette à ses relations commerciales, par l'exportation de la marine et le roulage des denrées de toutes sortes que le pays et les environs produisent, puis le débouché sur place, pour le besoin des habitants et des communes voisines, de ces mêmes denrées; en un mot, Saumur est demeuré et demeurera un entrepôt, une place de transit commercial.

Sous le règne de Henri II, des essais de fabrication en poterie, en verrerie furent tentés. La céramique donna même des spécimens qui ont mérité d'être signalés dans

(1) Les 23 janvier 1863, 14 juillet 1874, dans l'Echo

l'histoire des arts au moyen âge; quoiqu'il en soit, ces tentatives ont avorté, comme elles ont avorté de nos jours.

Au XVI^e, au XVII^e, au XVIII^e siècles et pendant le premier quart du XIX^e, Saumur a eu un maximum de 42 à 45,000 âmes, un minimum de 7 à 8,000. Cette fluctuation provenait de la fermeture des établissements publics qui alimentaient son commerce de détail sans paralyser son négoce d'entrepôt.

Ainsi, la population a diminué après la révocation de l'édit de Nantes comme elle a diminué après la suppression de la première Ecole d'équitation militaire; elle a augmenté avec le retour de cet établissement. Si l'augmentation actuelle est insensiblement, c'est que les charges urbaines ont conduit extra muros une grande partie des habitants.

Des métiers variés donnaient jadis une certaine activité à plusieurs quartiers, aujourd'hui déserts; ces métiers ont succombé devant le trafic issu du développement des voies de communication et l'emploi des machines.

Ainsi, de la montée du Petit-Genève jusqu'à Notre-Dame des Artiliers, la rue de Fenet était peuplée de petits fabricants en différents genres d'ouvrages: d'abord, les peigneurs en corne, en boutons d'os; les fondeurs d'ornements d'église en étain, plomb, cuivre et potin; les fondeurs en cuivre pour cannettes et ustensiles de ménage; les fondeurs en bronze pour cloches; enfin, les ouvriers en chapelets, formant la corporation des Patenôtiers, taillaient le buis, le houx, le coco, qu'ils tournaient en grains au rouet; puis ils les passaient en couleur, les polissaient: après quoi, les femmes les enchaînaient pour former le chapelet.

Deux maisons d'émailleurs habitaient la rue haute de Fenet; ils fabriquaient des perles en verre pour chapelets de luxe; d'autres petits industriels coulaient dans des moules des bagues, des amulettes et autres objets de joaillerie en plomb; ils les décoraient au pinceau avec des couleurs imitant le rubis, l'émeraude, la topaze, etc. Tous ces produits étaient écoulés par les merciers et quincailliers de la ville.

Après le faubourg de Fenet, l'un des quartiers le plus passager, le plus marchand de Saumur en 1763, c'était sans contredit celui des Ponts; il communiquait directement avec l'entrée de la ville par la porte de la Tonnelle et la porte du Bourg (4) par la Grand'Rue. Il fut nommé à cause de cela Saint-Jacques, patron du commerce.

Le jour où les carabiniers construisirent leur premier manège entre la rue Saint-Nicolas et la rue Beaurepaire actuelles, en avant du Chardonnet (remplacé par celui dit des écuysers), la ville commença de s'étendre vers cette esplanade déjà plantée en mail depuis 1734.

Ce mouvement s'accrut de plus en plus lorsque le gouvernement fit bâtir, en 1768, les casernes qui préserva des inondations de la Loire et du Thouet par les levées d'enceinte, entreprises et exécutées de 1772 à 1784. Vint ensuite la construction des écuries et du second manège, désigné par la lettre O, et bâti au pied de la levée de la Loire.

Dès lors, sept escadrons de carabiniers avec l'état-major du régiment prirent possession de cette caserne et de ses annexes: nos contemporains peuvent juger maintenant de l'essor donné à l'agrandissement de la ville qui se groupait jadis sous les vieilles murailles du château.

Dans le même temps, le pont Cessart changeait l'entrée de la ville en débouchant sur la Bilange convertie en une belle place bordée, à gauche, par une salle de spectacle et un mail; à droite, par des maisons bâties sur le même plan que ladite salle: leur ensemble donnait à cette ancienne plage l'aspect du plus beau quartier de la ville de Saumur en 1787.

On lit dans une géographie imprimée en l'an III (4795) la description suivante:

« Saumur, district. Ville commerçante, assez grande et bien animée. On y passe la Loire sur plusieurs ponts: le plus beau, achevé en 1768, est long de 852 pieds, et composé de douze arches elliptiques de 60 pieds de diamètre chacune; il est placé sur un alignement qui traverse la ville. Presque attenante est la salle de spectacle, toute neuve, un peu trop basse, du reste bien bâtie. Des arcades, pratiquées dessous, servent de halles. A la suite se

(1) Elle fut démolie en 1816.

trouve la place de la Bilange, le plus bel endroit de Saumur par le mouvement et le bon goût des bâtiments qui la décorent. Le château, situé sur une éminence, et déjà fort dans le dixième siècle, vient d'être réparé. Entre plusieurs promenades, on distingue celle qui touche la salle de spectacle et celle du Chardonnet. En face de cette dernière est un magnifique corps de casernes, nouvellement bâties, etc. »

Nous renvoyons pour la suite le lecteur à nos chroniques saumuroises sur 1763, le Vieux Manège, les Halles, la Promenade, la Salle de spectacle, etc. 4 vol. in-42, imp. P. Godet, 1864, tout en regrettant que la vue nous fasse défaut pour consigner dans de nouveaux récils le fruit de nos recherches.

PAL RATOUIS.

LES RÉSERVISTES DE 1877.

On lit dans l'Avenir militaire:

Les élections paraissent devoir être définitivement retardées, l'autorité militaire n'aura très-probablement pas à modifier les instructions données pour l'appel des réservistes de la classe 1870.

En ce qui concerne les réservistes des 7^e, 8^e, 12^e, 13^e, 14^e et 17^e corps, convoqués pour le 20 août; — ceux du 11^e corps, convoqués pour le 25 août, ils peuvent, dès à présent, se préparer à faire leurs vingt-huit jours de service aux dates fixées.

Les réservistes appartenant aux 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 9^e corps et le gouvernement de Paris, convoqués pour le 1^{er} septembre; — ceux du 18^e corps, convoqués pour le 5 septembre; — et enfin ceux des 10^e, 15^e et 16^e corps, dont l'appel a été fixé au 10 septembre, seront avisés ultérieurement si des modifications dans leur réunion sont jugées utiles, par suite de la fixation de la date des élections. Mais si les collèges électoraux se réunissent le 4 octobre, aucun changement ne deviendra nécessaire ni pour l'appel de ces réservistes, ni pour les grandes manœuvres. Le 8 octobre, tous les réservistes seront rentrés dans leurs foyers et les périodes d'instructions closes dans toute la France.

Angers. — Lundi dernier, le nommé Chevalier, ouvrier sculpteur à Angers, avait parié avec plusieurs de ses camarades de faire par deux fois la traversée de la Maine à la nage. La première fois, tout alla bien; mais, à la seconde fois, Chevalier, qui avait diné une demi-heure auparavant, se sentit pris d'un malaise subit et allait infailliblement se noyer, sans le secours de M. Gazeau, teinturier, rue de la Trinité, qui, au spectacle de cette scène, sauta dans une frêle embarcation et fut assez heureux pour opérer le sauvetage de l'imprudent parieur. (Patriote.)

Le Mans. — Les journaux radicaux commencent à s'apercevoir que ce n'est pas impunément que l'on répand journellement l'outrage et la calomnie contre le Maréchal et ses ministres.

L'Avenir et l'Echo de la Sarthe se sont vus contraints de prévenir hier leurs lecteurs que, n'ayant pu acquiescer les amendes récemment prononcées contre eux, ils suspendent momentanément leur publication.

Nantes. — Le Phare de la Loire raconte que le nommé Lejeune, âgé de 24 ans, employé du Chemin de fer nantais, renvoyé pour inconduite, a essayé de se venger de la Compagnie en lui jouant un tour de sa façon.

Dans la nuit du 10 au 11 courant, il s'empara d'une locomotive stationnée à la gare de la Prairie-au-Duc, la lança sur la voie et l'emmena jusqu'au kilomètre 29, entre Sainte-Pazanne et Saint-Hilaire-de-Chaléons: une avarie, causée à la machine par sa maladresse, l'empêcha d'aller plus loin.

On ignorait comment cette locomotive avait pu partir, et on ne l'aurait probablement jamais su, si l'on ne s'était rappelé qu'un employé, congédié depuis quelques jours, avait été vu près de la gare, le soir même du départ de la locomotive. On apprit, en outre, que le 11, dès le matin, il se trouvait aux environs de Sainte-Pazanne. Cette circonstance fit naître des soupçons, qui se changèrent bientôt en certitude, lorsqu'on vit Lejeune porteur du caoutchouc que le mécanicien laisse toujours sur sa machine. On télégraphia aussitôt à Nantes, et un mandat d'arrêt fut lancé contre lui.

Arrêté à Saint-Léger par la gendarmerie de Bouaye, Lejeune avoua qu'il avait voulu se venger

de la Compagnie qui l'avait renvoyé en lui retirant ses appointements, et que son intention avait été de conduire la locomotive à la mer et de la perdre pour faire tort à la Compagnie. Les dégâts causés à la machine sont évalués à 4,000 francs.

Lejeune est écroué à la maison d'arrêt de Nantes.

Voici, d'après Nick, les probabilités du temps pour le mois d'août:

La direction des forces sidérales restant à peu près la même en août qu'en juillet, les courants intermittents ou bourrasques, qui engendrent les perturbations, continueront à sévir le plus souvent sur la zone supérieure (mer du Nord, Baltique); par suite, le temps sera relativement beau sur la France, principalement pendant la première et la deuxième dizaine, et notamment sur le Sud-Ouest le sur le Midi. Néanmoins, des coups de vent, des grains ou des orages épars se manifesteront çà et là, tantôt sur une latitude, tantôt sur une autre, suivant l'importance et le mode de déclinaison de la lune, vers 2, 5, 10, 12, 15, 18, 23, 26 (29), 31, et particulièrement sur la zone septentrionale ou la zone centrale, mais jamais régulièrement partout et successivement de l'Ouest à l'Est. Ces époques coïncident avec les nœuds de la lune (passage à l'équateur de cet astre), ou bien les lunestices (changements de déclinaison de notre satellite), ainsi qu'avec des groupes de points astronomiques. Gare la grêle et les pluies locales!... Peu de pluies étendues. Défaut d'humidité là où les grains orageux ne séviront pas, notamment sur la zone méridionale. Variations brusques. Nuits fraîches (première, troisième dizaines). Radiation solaire vive, deuxième et troisième dizaines principalement.

Ne pas oublier que les perturbations emploient deux ou trois jours pour se propager, par zones concentriques, de l'Ouest à l'Est de la France.

Dernières Nouvelles.

Paris, 26 juillet, 8 h. 45, matin.

Victoire éclatante des Russes à Eski-Saghra. Les Turcs sont battus avec des pertes considérables. Les Russes occupent Pambo. Leur avant-garde approche de Silinno.

Le Fanfulla, de Rome, apprend que le prince de Bismark a eu dernièrement un entretien avec l'ambassadeur d'Italie, à Berlin. Le prince aurait dit à ce diplomate qu'il comptait sur une politique pacifique de la part de l'Italie, et considérait le maintien des relations amicales de ce pays avec l'Autriche comme nécessaire.

Pour les articles non signés: P. GODOT.

Chronique Financière.

Bourse du 25 juillet 1877.

Les recettes générales ont vendu 12,000 fr. de 3 0/0 et n'ont acheté que 8,000 fr. de 5 0/0. Ce n'est pourtant pas l'argent qui manque en France puisque la souscription aux obligations du Crédit foncier a été couverte les uns disent 12 fois, les autres même 16 fois. Si l'épargne ne va plus à nos rentes, c'est l'exagération des cours qui nous en empêche seul; les syndicats persistent à vouloir la contraindre à accepter les prix fixés par eux. Il faudrait pour cela que les rumeurs au moins prématurées d'une conclusion prochaine de la paix entre la Turquie et la Russie fussent une réalité. Les cotes étrangères sont arrivées très-calmes, au début notre marché était hésitant à quelques centimes au-dessous des derniers cours d'hier. Cette hésitation n'a pas été de longue durée. Des demandes suivies ont vigoureusement enlevé les prix et l'on a clôturé en hausse de 0.30 à 0.35 centimes à 70.80 sur le 3 0/0 et à 107.77 1/2 sur le 5 0/0. Les fonds d'Etat étrangers ont été encore mieux traités que nos rentes. On a poussé le 5 0/0 italien à 69.75. Le 5 0/0 russe 1870 à 87 1/4. Les Florins autrichiens en or à 62. Le 5 0/0 turc à 9.55. Les obligations égyptiennes 5 0/0 sont restées lourdes de 190 à 191.25, contrastant avec la brillante tenue des actions du Canal de Suez qui se sont élevées à 680. Les actions des institutions de crédit n'ont donné lieu qu'à peu d'affaires. La Banque de France n'a eu qu'un cours à 3,075. On demandait la Banque de Paris à 971.25. Le Crédit foncier a perdu 2 fr. 50 à 715, après avoir fait 705 au plus bas.

(Correspondance universelle.)

10^e ANNÉE.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Parait tous les Dimanches
en grand format de 16 pages.

Résumé de chaque numéro :

Bulletin politique. — Bulletin financier — Bilans des établissements de crédit — Recettes des chemins de fer. — Correspondance étrangère. — Par 4 fr.

Par 4 fr.

AN. — Cours des valeurs en banque et en bourse. — Liste des tirages. — Modifications des numéros sortis. — Correspondance des abonnés. — Renseignements.

PRIME GRATUITE
MANUEL DES CAPITALISTES
Un fort volume in-8^o.

PARIS, 7, rue Lafayette, 7, PARIS.
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, darlres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

GOUTTE ET RHUMATISMES

Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'Anti-goutteux Boubée (Sirop végétal spécial autorisé) contre la Goutte et les Rhumatismes aigus ou chroniques, ses effets calmants instantanés, et son innocuité complète sur l'économie sont attestés par les médecins et les félicitations unanimes des malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée au Dépôt général, 4, rue de l'Échiquier, à Paris. — Exiger les nouvelles marques de garantie.

Dépôt à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien, place de la Bilange.

Fumouze-Albespeyres : Produits pharmaceutiques ; voir aux annonces.

ENGRAIS LIQUIDE BOUTIN

PARIS, 1875 et 1876. Médaille d'argent. Médaille d'or.



Plusieurs Mentions et Médailles de 2^e classe. 16 ANNÉES D'EXPÉRIENCES, 3,000 CERTIFICATS d'Agriculteurs, de Présidents de Comices agricoles, etc. Recettes saines et abondantes, 45 FR. PAR HECTARE. Nous engageons tous les cultivateurs, à ne faire aucune semence ou plantation, en grande ou petite culture, avant d'avoir lu le brochure expédiée franco par le fabricant de l'ENGRAIS BOUTIN. Guide-pratique des divers travaux de chaque mois. S'adr. à M. James BOUTIN, 96, avenue des Ternes, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 21 Juin 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — —		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 30 — —		7 — 39 — —	
6 — 45 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 JUILLET 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	70 7/8	35	»	Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	714 25	1 25	»	Canal de Suez	680	15	»
4 1/2 %	102	35	»	Soc. gén. de Crédit industriel et	641 25	1 25	»	Crédit Mobilier esp.	495	3 75	»
5 %	107 80	30	»	comin., 125 fr. p.	642 50	2 50	»	Société autrichienne.	490	5	»
Obligations du Trésor, t. payé.	490	»	»	Crédit Mobilier	132 50	2 50	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	527 50	50	»	Crédit foncier d'Autriche	472 50	2 50	»	Orléans	330	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	503	»	»	Charentes, 500 fr. t. p.	137 50	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	296	»	»
— 1865, 4 %	516 25	»	»	Est	616 25	»	»	Est	344	»	»
— 1869, 3 %	386 50	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée ..	1012 50	2 50	»	Nord	329 75	»	»
— 1871, 3 %	368 50	»	»	Midi	760	»	»	Ouest	325 50	»	»
— 1875, 4 %	492 50	»	»	Nord	1350	»	»	Midi	325	»	»
— 1876, 4 %	489	»	»	Orléans	1025 50	2 50	»	Charentes	197 50	»	»
Banque de France	807 5/8	»	»	Ouest	675	»	»	Vendée	135	»	»
Comptoir d'escompte.	680	»	»	Vendée, 500 fr. t. p.	»	»	»	Canal de Suez	531 25	»	»
Crédit agricole, 300 fr. p.	365	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1270	»	»				
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	375	»	»	C. gén. Transatlantique	492 50	12 50	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 5 Juin 1877)

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures 8 minutes du matin, express-poste.		11 heures 30 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 45 — —		11 — 30 — —	
9 — 1 — —		11 — 36 — —	
1 — 36 — —		1 — 10 — —	
1 — 10 — —		7 — 15 — —	
7 — 15 — —		10 — 37 — —	

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.		11 heures 30 minutes du matin, omnibus.	
8 — 31 — —		11 — 40 — —	
9 — 40 — —		19 — 40 — —	
19 — 40 — —		4 — 44 — —	
4 — 44 — —		10 — 28 — —	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h. 10.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON BOUVRES

Rue Notre-Dame, n^o 15.

Précédemment occupée par veuve Boussiron, composée de deux pièces au rez-de-chaussée, premier étage, grenier, cave.

S'adresser audit notaire. (396)

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

UNE MAISON

Rue Saint-Jean,

Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e CHEVALIER, huissier à Montreuil-Bellay.

VENTE

Aux enchères publiques

DU MATÉRIEL

Ayant servi à la construction du chemin de fer de Montreuil-Bellay à Angers.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra que le dimanche 29 juillet 1877, à une heure de l'après-midi, à la gare de Montreuil-Bellay, il sera procédé, par le ministère de M^e Chevalier, huissier à Montreuil-Bellay, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, dudit matériel, consistant en :

Bois de construction, de charonnage, ferrailles, meules, rails, coins, chevilles, tables, outils de forge, matelas de varech et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

M^e CLOUARD, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent une demoiselle pour le rayon de mercerie.

ON DEMANDE UN CLERC au courant d'une étude de notaire. Bons appointements. S'adresser au bureau du journal.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES MUTUELLES contre la MORTALITÉ DES BÉTAILS, PAYANT intégralement SES SINISTRÉS.

Demande des REPRÉSENTANTS dans toute la France. Belle rétribution, appointements annuels. S'adresser à la direction générale, rue de L. Roussin, 32, AU MANS.

AVIS AU PUBLIC

Il existe dans le commerce de nombreuses imitations des préparations de la maison FUMOUCHE-ALBESPEYRES; les personnes qui font usage des produits suivants ne sauraient donc trop s'assurer, avant de les acheter, s'ils portent bien la signature de l'inventeur.

Papier et Vésicatoire d'Albespeyres employés dans les hôpitaux militaires. Les meilleures préparations pour former les vésicatoires et les entretenir sans odeur ni douleur.

Exiger la signature d'Albespeyres. Prix : 1 fr.

Papier et Cigares anti-asthmatiques de B^e Barral. Ces préparations constituent un perfectionnement important du carton anti-asthmatique du *Codea*; elles sont recommandées journellement par les médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire et l'Oppression qui existe dans la plupart des maladies de la poitrine.

Exiger sur chaque boîte la signature B^e Barral. Prix : 3 fr.

Cataplasmes Jouannique. en feuilles minces, légers, inaltérables. Trempés 6 ou 8 minutes dans l'eau bouillante, ils fournissent un cataplasme ayant toutes les propriétés

de la farine de lin et peuvent rester appliqués 24 heures sans s'agrir.

Exiger sur chaque boîte la signature *Jouannique*. Prix : 2 fr.

Capsules Raquin. APPROUVÉES par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE, qui les a déclarées supérieures à toutes les autres préparations de COPAHU dans le traitement des *maladies secrètes*. Deux flacons suffisent dans la plupart des cas.

Exiger sur chaque flacon la signature Raquin. Prix : 5 fr.

NOTA. — Ces produits sont envoyés franco contre mandat ou timbres-poste adressés à FUMOUCHE-ALBESPEYRES, 78, Faubourg Saint-Denis, à Paris.

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

M. RIOLLANT ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois.

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS.



Guérison radicale et réapparition du poil de la même couleur par le Topique Portugais de C. ROUXEL; le flacon d'essai : 2 fr. — Savon Portugais de C. ROUXEL, glycéro-phéniqué, destruction immédiate de la vermine sur les personnes comme sur les animaux. — Véritable Poudre de Watrin, vétérinaire, contre la maladie des chiens. (Exiger la signature A. WATRIN). — Liniment Boyer-Michel, pour remplacer le feu par le fer rouge. — Sucre Purgatif à l'Orange et Sal Brochet, pour guérir les engelures en deux heures.

DEPOT A SAUMUR : Pharmacie PERDRIAU. (594)

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

48, Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

MÉDECINE

Voici l'énumération des cas les plus communs dans lesquels les excellentes *Pilules purgatives et dépuratives de CAUVIN* sont employées avec succès, soit pour guérir radicalement, soit pour conserver la santé générale dans le meilleur état possible, soit pour retarder les progrès de certains maux incurables :

Acreté du sang.	Goutte, rhumatisme goutteux.
Age critique, retour d'âge.	Gravelle.
Aigüeurs.	Hydropisies.
Angine, esquinancie, mal de gorge chronique.	Hypochondrie, spleen, mélancolie.
Apoplexie, coup de sang.	Hystérie, vapeurs.
Asthme.	Indigestions (disposition aux).
Bile, maladies bilieuses.	Inflammation chronique des intestins.
Bourdonnements d'oreilles.	Insomnie, mauvais sommeil.
Bronchite, rhume, catarrhe.	Jannisse, ictere.
Catarrhe pulmonaire, vésical.	Lait répandu, maladies lactées.
Cauchemar.	Maux de tête, céphalalgie.
Clous, furoncles.	Migraine.
Constipations, échauffement d'intestins.	Névralgies.
Couches (suite de).	Obstructions internes.
Convalescence difficile.	Ophthalmies, maux chroniques des yeux et des paupières.
Crachement de sang.	Palpitations.
Dartres, maladies de la peau.	Paralysies.
Débilité, faiblesse générale.	Pituites.
Démangeaisons.	Rachitisme, enfants noués.
Digestions laborieuses.	Règles ou flux menstruel (régularité difficile).
Echauffement de la poitrine, des intestins.	Rhumatismes, douleurs, frictions.
Engorgements.	Rhumes négligés.
Engourdissements.	Sciaticque, goutte sciaticque.
Epilepsie, haut mal, mal caduc.	Scrofules, écronelles, humeurs.
Erysipèles (disposition aux).	Sévère.
Etouffements.	Suppressions de cautères, vésicatoires.
Faiblesse.	Sétons.
Fièvres intermittentes.	Suppuration d'oreille.
Flatuosités, vents, gaz, coliques ventreuses.	Tiraillements d'estomac, débâcles.
Flueus blanches.	Tumeurs.
Foie (maladies chroniques du).	Ulcères, plaies suppurantes.
Gale (suite de la).	Varices ulcérées.
Gastralgie.	Vers intestinaux.
Glaireux, affections glaireuses.	Vertiges.
Glandes.	Vapeurs nerveuses.

Boîtes de 30 Pilules, 2 fr.; de 60, 3 fr. 50 c. — Dans toutes les Pharmacies. — Envoi franco par la poste, contre timbres ou mandat adressés à M. CAUVIN, à Paris, 147, faubourg Saint-Denis.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.